

## Interventions du mois

Le mois de juillet a été marqué par trois nappes d'hydrocarbures ayant menacé la côte provençale. La première (4 x 0,5 km), observée tout d'abord au large du Cap Sicié (Var), a finalement touché le littoral de Bandol à la Côte Bleue (Bouches-du-Rhône) à partir du 3 juillet, malgré un épandage de dispersants en mer par hélicoptère. La Marine Nationale a dépêché deux navires, des prélèvements ont été effectués et l'avion POLMAR a survolé la zone, malheureusement sans permettre à l'enquête de désigner le responsable. La pose de barrages et quelques opérations de nettoyage sur des plages de galets ont été nécessaires. La deuxième pollution était une nappe de gasoil (0,7 x 0,5 km), d'origine inconnue, s'approchant du littoral en face de Menton le 14 juillet. Le navire anti-pollution *Pélican* s'est employé à activer l'évaporation et la dispersion naturelles, intenses en cette période estivale. Enfin, une nappe d'hydrocarbures d'un km de diamètre a été signalée le 19 juillet au large de La Ciotat (Bouches-du-Rhône). La Marine Nationale a procédé à un traitement aux dispersants pour favoriser sa dispersion dans la masse d'eau.

Le *Cedre* a par ailleurs été mobilisé par les pompiers de la Moselle pour une fiche de renseignements sur le mono-propyl-ether, suite à un déraillement ferroviaire et par la Compagnie Rhénane de Raffinage (CRR) dans le cadre de la préparation d'un exercice de plan particulier d'intervention sur le port pétrolier de Strasbourg.

## Qui doit payer ?

Les pollutions du littoral méditerranéen signalées plus haut ont conduit un député des Bouches-du-Rhône à déposer, le 29 juillet, sur le bureau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi visant à doubler les amendes et les peines d'emprisonnement infligées aux auteurs de rejets polluants en mer. On pourra rapprocher cette démarche de l'éditorial « Chacun à son poste » du dernier numéro de la revue de l'Association Française des Capitaines de Navires (AFCAN) estimant que la loi doit effectivement être modifiée, mais demandant que ce soit dans le sens de l'équité, avec une recherche du vrai coupable, pas nécessairement le capitaine du navire et dans le cadre d'une harmonisation européenne.

## Exercice de passage à l'an 2 000

Face aux inconnues informatiques du passage à l'an 2 000, la coopérative pétrolière *Oil Spill Response Limited* (OSRL) met en place, dans ses locaux de Southampton, un centre de communications destiné à gérer les alertes d'accidents qui pourraient intervenir entre 9h GMT le 31 décembre 1999 et 9h GMT le 3 janvier 2000. Tout le personnel sera d'astreinte, prêt à intervenir, avec les moyens aériens en stand-by et les équipements antipollution tous pré-palétiés, en conteneurs. Un exercice destiné à tester les moyens de communication de ce centre, ainsi que la gestion des alertes susceptibles d'y arriver simultanément, a été réalisé le 20 juillet. Dix-huit sociétés y participaient, parmi lesquelles dix compagnies pétrolières adhérentes de l'OSRL et des coopératives ou centres antipollution européens (dont le *Cedre*), américains, australiens et asiatiques. Chaque participant devait traiter un scénario particulier, à partir d'un formulaire de description de l'accident et des moyens mobilisés fournis par l'OSRL. Le scénario dans lequel nous étions impliqués concernait un accident de pétrolier en Méditerranée, au large de l'Égypte.

## Mission à Strasbourg

Lors d'une réunion à Strasbourg, organisée le 24 juin par la société Schoeller & Hoesch, la commission chargée de définir les réglementations techniques applicables aux produits absorbants en Allemagne a invité un ingénieur du *Cedre* à participer à ses travaux en tant que membre correspondant, ouvrant la voie à une collaboration franco-allemande en matière de normalisation commune sur ces produits.

## Un SIG avec application antipollution

Une thèse d'université en géographie, intitulée " Mise au point de méthodes d'analyse et de représentation des interactions complexes en milieu littoral " vient d'être soutenue à l'Université de Bretagne Occidentale par Erwan Le Berre (*Géosystèmes*). Ce travail, réalisé sous forme de base et de système d'information géographique (SIG), sur le logiciel Arc Info, avec entre autres le soutien du *Cedre*, rassemble tout ce qui est connu sur l'environnement d'une grande partie du littoral finistérien de Penmarc'h à Plouescat. Outil très

performant de traitement de l'information, il intègre une intéressante exploitation de la base pour l'aide à la décision dans la lutte contre les pollutions marines accidentelles par hydrocarbures. Cette exploitation reste limitée pour l'instant au secteur des Abers.

### **Collaboration franco-canadienne**

A la demande des autorités canadiennes, deux ingénieurs du *Cedre* ont participé, du 3 au 11 juin, à un programme de recherche et de développement sur la bioremédiation et la phytoremédiation, mené en collaboration avec l'Agence de Protection de l'Environnement des Etats-Unis : une expérimentation sur des marais d'eau douce en bordure du fleuve Saint Laurent, en amont de Québec.

### **Expertise à Maracaibo, Vénézuéla**

Suite sa mission d'avril (Lettre du *Cedre* n° 47), le directeur du *Cedre* s'est de nouveau rendu au Vénézuéla du 29 juin au 7 juillet, sur commande du FIPOL, pour participer à une expertise tripartite du dossier de demande de dommages à l'environnement du gouvernement vénézuélien, ordonnée par le tribunal pénal chargé du dossier de la pollution du pétrolier *Nissos Amorgos* dans le canal de Maracaibo. Un texte commun a pu être signé par les trois experts. Cette mission a été l'occasion de découvrir une originalité du tourisme de plage local. Ne concevant pas de bronzer sans musique, on ne laisse pas sa voiture sur un parking en retrait de la plage : on la gare à marée basse sur le sable, à côté de soi, toutes fenêtres ouvertes et radio à fond. Comme c'est le plus souvent une grosse voiture américaine ayant pas mal vécu, la marée haute qui suit un jour férié entraîne des irisations d'hydrocarbures et quelques autres bricoles qui viennent contribuer au pouvoir bronzant de l'eau de mer.

### **Colombie : le pipeline continue à sauter**

Nous ne vous en avons pas parlé depuis la Lettre du *Cedre* n° 31 parce qu'il ne se passait rien d'original : le pipe-line colombien de Caño Limón à Covenas, près de la frontière vénézuélienne, continuait à sauter environ une fois par semaine. La 46<sup>ème</sup> explosion de l'année, au début de ce mois, a changé un peu la routine : quelques dizaines de mètres cubes de pétrole ont descendu le fleuve Limón au-delà de la frontière vénézuélienne, faisant grincer des dents la presse locale, déjà sensibilisée par le banditisme et les paysans en

fuite qui traversent la frontière. Pour les curieux de géographie, le fleuve Limón se déverse dans le golfe du Vénézuéla, à une vingtaine de kilomètres des plages affectées par la pollution du pétrolier *Nissos Amorgos*.

### **Braer : la barrière des juges**

Où s'arrêtent les dommages économiques d'une pollution ? La réponse n'est pas évidente et la société britannique *Landcatch*, fournisseur de jeunes saumons aux éleveurs des Shetland, qui s'est vue privée temporairement de clients par la pollution du pétrolier *Braer* en 1993, estimait que sa perte de profit en résultant était indemnisable. Le FIPOL a rejeté la demande, derrière laquelle les fournisseurs distants des activités de pêche et de l'aquaculture d'une région touchée auraient pu s'engouffrer pour demander réparation de leur manque à gagner, puis leurs propres fournisseurs derrière eux. Déboutée en première instance, *Landcatch* l'a été une seconde fois en appel le mois dernier, à l'unanimité des trois juges.

### **Yougoslavie : mission environnementale sur place**

Le programme des Nations Unies pour l'Environnement annonçait le 16 juillet le départ de plusieurs groupes d'experts internationaux pour Belgrade, dans le cadre de la *Balkan Task Force* (BTF), dont deux équipes chargées de réaliser une étude d'impact environnemental des principaux sites industriels serbes endommagés par les bombardements de l'OTAN. Une autre équipe partira en août pour une étude spécifique de l'impact sur les eaux du Danube. Les curieux pourront agrémenter leurs congés d'été en suivant presque jour par jour l'avancement des travaux sur le tout récent site Internet de la BTF : <http://www.grid.unep.ch/btf/>

### **USA : étude sur les déversements d'huiles lourdes**

L'Oil Spill Intelligence Report du 1<sup>er</sup> juillet signale la sortie d'un rapport du bureau maritime du conseil national de la recherche des Etats-Unis intitulé « *Spills of Nonfloating Oils : Risks and Response* ». Ce rapport montre que près du quart des déversements d'hydrocarbures dans les eaux américaines ces dernières années a concerné des huiles lourdes, de flottabilité négative, transportées en général par barges. Il observe que les techniques de réponse aux pollutions par hydrocarbures non flottants manquent gravement d'efficacité et demande à la Garde-côtière de financer plus de recherches dans ce domaine.